

## DÉCISION DU MAIRE N° 2024/10/158

**Objet** : 158 - Marché n° VN24058 - Acquisition d'un poids-lourd d'occasion de 16 tonnes « Ampliroll »

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

### Décide

- De signer l'avenant N°1 "modification de montant "avec la Société EUROPE SERVICES SAS, domiciliée au Parc d'activités de Tronquières-Avenue du Garric 15000 AURILLAC

\* Montant HT marché avant avenant : 190 700 €

\* Montant HT marché après avenant : 192 000 €

Fait à Vire Normandie, le 18 octobre 2024

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241021-158-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2024  
Publication : 22/10/2024

Nicole DESMOTTES

Le présent acte peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir  
devant le Tribunal Administratif de CAEN  
dans un délai de deux mois à compter  
de sa notification ou de sa publication.

